



Diastode Canada
Concertation - Action- Succès
Tel/Fax: 514-642-6478
Courriel: Diastode.Canada@diastode.org
Site web: www.diastode.org



Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN
Secrétaire général des Nations Unies
UN Plaza P.O Box 20
New York N.Y 10017
États Unis.

Montréal, le 10 octobre 2005

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

La Diaspora togolaise au Canada voudrait vous remercier d'avoir ordonné la publication du rapport de la récente mission des Nations Unies sur le Togo.

La Diastode Canada déplore que le fait les répressions et les exactions des forces de l'ordre liées au scrutin présidentiel du 24 Avril 2005 aient fait, pour un si petit pays comme le Togo, un nombre aussi élevé de victimes : de 400 à 500 morts, probablement plus encore !

Excellence Monsieur le Secrétaire Général, ce rapport soulève un certain nombre de questions inquiétantes pour la société civile, notamment le caractère ethnique du conflit, la recrudescence des viols de femmes lors des répressions, la multiplication des exécutions sommaires par les forces de sécurité et les milices, l'apparente impuissance du pouvoir législatif et judiciaire face au pouvoir exécutif contrôlé par les forces armées Togolaises et finalement la totale impunité voir la promotion dont jouissent les auteurs présumés des ces crimes.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général, la Diaspora togolaise au Canada estime que cette situation est extrêmement grave, en dépit du calme apparent actuel et redoute qu'à termes, un scénario proche de ceux déjà vécus par le Rwanda et le Burundi ne se répète au Togo.

En effet, l'impunité dont jouissent les auteurs de violations de droits de l'homme dans notre pays depuis plus d'une quinzaine d'années, non seulement accroît les frustrations chez des victimes mais aussi et surtout peut finir par pousser les populations à se rendre justice elles-mêmes.



Diastode Canada

Concertation - Action- Succès

Tel/Fax: 514-642-6478

Courriel: Diastode.Canada@diastode.org

Site web: www.diastode.org

Comme vous le savez Monsieur le Secrétaire Général, le Togo n'a pas ratifié le traité de Rome. Les auteurs de ces crimes ne peuvent donc pas être traduits devant la Cour Pénale Internationale, ce qui constitue un obstacle majeur à la réconciliation nationale dans ce pays.

C'est pour tous ces raisons que nous nous adressons à vous, pour vous prier de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires à la fin des violations des droits de l'homme au Togo, à l'impunité de leur auteurs ainsi qu'au règlement de tous les contentieux issus des élections présidentielles du 25 Avril 2005 et des scrutins précédents.

Nous sommes persuadés que l'Organisation des Nations Unies disposent de suffisamment de moyens pour prévenir ce genre de conflits et une crise humanitaire au Togo, évitant ainsi un nouveau scénario à la rwandaise ou à l'ivoirienne.

Nous vous prions de bien vouloir user de toute votre influence pour que les Nations Unies s'impliquent de façon accrue dans le dossier togolais notamment par l'ouverture d'une enquête internationale et surtout la mise en place de mécanismes efficaces, permettant d'accompagner les togolais vers et à travers les réformes nécessaires à la justice, paix et la réconciliation nationale.

Dans l'attente d'une suite favorable à notre requête, Excellence Monsieur le Secrétaire Général, veuillez agréer l'expression de ma plus haute considération.

Séna Alipui
Coordinateur de la Diastode Canada
Tel /Fax : 514-642-6478
Courriel : sena.alipui@diastode.org

Cc :
Commission de l'Union Africaine
Parlement Européen
Haut commissariat des nations unies aux réfugiés
Fédération internationale des droits de l'homme
Médias.